



EXPERT

Jérôme LIEVIN

Zone d'intervention : Centre Ouest
4 rue Victor Hugo
36370 Belabre
02 54 37 21 44
centreouest@terreexpert.fr

Expériences

- Expert Foncier et Agricole
- Expert Agréé par le CNEFAF
- Expert près le Cour d'Appel de Poitiers
- Expert certifié EEA Dommage Agricole (Certification délivrée par le CNPP – n°1187/19/102-5)

Formations

- BTS ACSE
- Licence droit et économie rurale
- Formation supérieure Expertise
- Suivi de formation RCCI auprès du CNPP
- Expert certifié « Opérateur de chantier amiante sous-section 4 »



Compétences/Spécialisations

- Agriculture
 - Culture : Arboriculture, maraichage, horticulture
 - Culture : Grandes Cultures
 - Culture : Viticulture
 - Défauts de conseil
 - Défauts sur semences (germination, pureté, contamination...)
 - Dommages aux marchandises et aux bâtiments
 - Dommages forestiers
 - Engrais
 - Pertes de production (cultures biologiques ou non)
 - Pertes de production sur cultures industrielles ou spécialisées (serres...)
 - Phytotoxicité
 - Problème d'irrigation
 - Problème sur matériel agricole, semoir, pulvérisateur
 - Produits phytosanitaires, engrais, phytotoxicité
- Agro-alimentaire
 - Contamination ou non-conformité des aliments
 - Défaut de conservation, de stockage
 - Défaut de procédés industriels (stérilisation, séchage...)
 - Défaut de conseil
 - Défaut de transport
 - Défauts organoleptiques (goût, texture, couleur)
 - Non-conformité de matières premières
 - Œnologie (problèmes de vinification, mise en bouteille, stockage, qualité de bouchage)
 - Opérations de retrait ou de rappel de produits
 - Pertes d'exploitation
 - Sécurité alimentaire



EXPERT

Jérôme LIEVIN

Zone d'intervention : Centre Ouest

4 rue Victor Hugo

36370 Belabre

02 54 37 21 44

centreouest@terreexpert.fr

Expériences

- Expert Foncier et Agricole
- Expert Agréé par le CNEFAF
- Expert près le Cour d'Appel de Poitiers
- Expert certifié EEA Dommage Agricole (Certification délivrée par le CNPP – n°1187/19/102-5)

Formations

- BTS ACSE
- Licence droit et économie rurale
- Formation supérieure Expertise
- Suivi de formation RCCI auprès du CNPP
- Expert certifié « Opérateur de chantier amiante sous-section 4 »

● Productions animales

- Baisse de performances d'élevage
- Bâtiments d'élevage et matériels
- Bien-être animal
- Chevaux, blessures, mortalité, dopage
- Contamination ou non-conformité des aliments
- Installation de traite, robots
- Matériel d'élevage
- Pathologies animales
- Pertes d'exploitation
- Pertes financières
- Produits de soin et de traitement des animaux

● Environnement

- Aquaculture
- Dommages par rejets liquide ou gazeux
- Dysfonctionnement de forage, de station d'épuration
- Effluents agricoles
- Epanchage d'effluents d'élevage industriels ou agricoles
- Fuites de cuves, bacs ou canalisations
- Impact sur la faune sauvage
- Mise aux normes
- Mortalité piscicole
- Pollution des sols et des eaux
- Qualité des eaux
- Travaux de dépollution, évacuation de matériaux pollués

● Droit rural

- Économie rurale

● Gestion

- Comptabilité des exploitations agricoles